

AR Prefecture

063-216304337-20230609-25_2023-DE
Reçu le 19/06/2023
Publié le 19/06/2023

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7
En exercice : 7
Qui ont pris part à la délibération : 7
Dont pouvoirs : 0

L'an **deux mil vingt-trois, le neuf juin**, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, BORDERIE Fabrice, LAFONT Marie-Pierre, Danielle ROUX.

Étaient absents excusés :

Secrétaire : Mme LAFONT Marie-Pierre

Délibération 25/2023 :

Subvention aux associations

Madame le Maire propose de verser une subvention pour la société de chasse, pour les anciens combattants d'Algérie, pour le comité des jeunes pour l'année 2023.

Ouï cet exposé, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide à l'unanimité des membres présents d'accorder une subvention de

- 150 € : AFN
- 500 € : Société de chasse.
- 500 € : Comité des jeunes